

ARRÊTÉ DE LA MAIRE

ST/VN/KA - N° 2023 / 533

Réglementation définitive de circulation Instauration des zones à 30km/h Sur l'ensemble de la Ville

LA MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 ;

VU le Code de la Route, notamment son article R.417-11 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L. 2122-1 ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes (modifié) ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par arrêté du 06 novembre 1992 et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par arrêté du 7 juin 1977 modifié ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de réglementer les conditions d'occupation du domaine public sur la commune d'Eaubonne ;

CONSIDERANT qu'il y a nécessité d'instaurer des zones à 30km/h sur diverses rues de la ville.

CONSIDERANT qu'un acte réglementaire peut, pour tout motif et sans condition de délai, être modifié ou abrogé ;

ARRÊTE

🔗 **ARTICLE 1 :** Le présent arrêté abroge et remplace tous les arrêtés instaurant des zones à 30km/h en vigueur à ce jour, à compter de son entrée en vigueur.

🔗 **ARTICLE 2 :** A compter de la mise en place de la signalisation horizontale et verticale, les zones à 30km/h seront instaurées.

🔗 **ARTICLE 3 :** Les prescriptions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la mise en place de la signalisation horizontal et vertical.

🔗 **ARTICLE 4 :** Les contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

🔗 **ARTICLE 5 :** Les zones à 30km/h sont instituées dans les rues suivantes :

Quartier Flammarion :

NOM DE LA VOIE	NUMÉRO
Rue Flammarion	N°52 à angle de la rue de Montmorency
Rue Marcellin Berthelot	Du N°36 au N°54
Rue de Montlignon	Du N°35 au carrefour Charles de Gaulle
Rue Mozart	Toute la rue
Route de Saint Leu	Du N°32 au N°84

Quartier Jean-Jacques Rousseau :

NOM DE LA VOIE	NUMÉRO
Rue d'Andilly	Du n° 2 à l'intersection rue Stéphane Proust
Rue André Chénier	Toute la rue
Avenue Jean-Jacques Rousseau	Du N°24bis au N°30
Avenue Jean-Jacques Rousseau	Du N°31 au N°33
Rue Jean Thomas	Face au N°20 bis à l'intersection André Chénier
Rue Marcellin Berthelot	Du N°3 au N°53
Route de Margency	Du N°8 au N°48
Route de Margency	Du N°7bis au N°51
Route de Montlignon	Du N°14bis au N°36
Rue Stéphane Proust	Avec l'intersection de la rue des Maquignons

Quartier Cerisaie Jean Macé :

NOM DE LA VOIE	NUMÉRO
Rue de l'Audience	Toute la rue
Avenue Alexandre Dumas	Du boulevard de la République à la rue Emile Zola
Place Danton	Du N°2 au N°12
Rue Emile Zola	Toute la rue
Rue Estienne d'Orves	Du N°16 à l'intersection de la rue Emile Zola
Rue Gambetta	De la Place du 8 Mai 1945 à l'intersection rue du Professeur Calmette
Rue George V	Du N°18 au N°30
Rue George V	Du N°19 au N°31
Avenue Jeanne d'Arc	Toute la rue
Rue Joseph Bethenod	Toute la rue
Boulevard du Petit Château	Toute la rue
Boulevard de la République	Du N°16 au N°56
Rue des Robinettes	Du N°57 au N°83
Rue des Robinettes	Du N°58 au N°90
Rue Saint Lambert	Toute la rue
Route de Saint Leu	Du N°39 au N115
Rue Tarbé des Sablons	Toute la rue
Rue Abbé de l'Épée	Toute la rue
Rue Raspail	De la rue Marcel Sembat à l'avenue de la 1 ^{ère} armée française
Rue Marcel Sembat	Toute la rue
Avenue Marguerite	Toute la rue
Rue Colette	Toute la rue
Rue Louis Masson	Toute la rue
Rue des Jardins	Toute la rue
Rue du Docteur Peyrot	Toute la rue
Rue Jules Ferry	Toute la rue
Rue de la Cerisaie	Toute la rue
Rue des Pâquerettes	Toute la rue
Allée du Parc	Toute la rue

Quartier Paul Bert :

NOM DE LA VOIE	NUMÉRO
Rue des Bussys	Du N°4 au N°37
Rue des Bouquinvilles	Du N°17 au N°64
Place Danton	Toute la rue
Rue Edouard Detaille	Toute la rue
Rue Edouard Vaillant	Du N°40 au N°60
Rue Edouard Vaillant	Du N°47 au N°63

Rue Estienne d'Orves	Du N°5 au N°21
Rue d'Enghien	Toute la rue
Rue du Général Leclerc	Du N°77 au N°123
Rue Honoré de Balzac	Toute la rue
Rue Jean Jaurès	Toute la rue
Rue Rabelais	Face au N°39 à l'avenue Kellermann
Boulevard de la République	Du N°49 au N°101
Boulevard de la République	Du N°58 au N°98
Boulevard de la République	De la rue Fauveau à la chaussée Jules césar dans les 2 sens

Quartier Mont d'Eaubonne – Centre-Ville :

NOM DE LA VOIE	NUMÉRO
Rue Cristino Garcia	Toute la rue
Rue Edouard Detaille	Toute la rue
Rue Edouard Vaillant	Du N°40 au N°60
Rue Edouard Vaillant	Du N°47 au N°63
Rue d'Enghien	Au droit du N°1 au N°3
Rue d'Enghien	Du N°51 au n°70
Rue Henri Barbusse	Toute la rue
Rue Jean-Jacques Rousseau	De l'intersection rue Gabriel Péri à l'avenue Voltaire
Avenue Jeanne d'Arc	Toute la rue
Rue Jeanne Robillon	Toute la rue
Avenue de Paris	Contre allée
Rue de la Persévérance	Toute la rue
Boulevard de la République	Du N°1 au N°47
Rue de Soisy	Du N°27bis à l'intersection de l'avenue de Paris
Rue du docteur Schweitzer	Toute la rue
Rue Waldeck Rousseau	Du N°7 à la rue de Soisy

📌 **ARTICLE 6 :** Monsieur le Directeur Général des services de la ville d'Eaubonne, Monsieur le Commissaire de Police d'Ermont, Monsieur le Chef de la Police Municipale Intercommunale ainsi que tous les autres agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application des prescriptions du présent arrêté.

Eaubonne, le 11 AOUT 2023

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le :	
Publiée le :	
Exécutoire le :	
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication	
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise	
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).	
☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lytian SÉNÉCHAL
DGA Ressources	Directeur Général des Services



**La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération Val Parisis,**

Marie-José BEAULANDE

